



SYNDICAT du SOUTIEN SCOLAIRE
Chemin-du-Roy (CSN)

Le Courrier du Roy

Journal syndical CSN du personnel de soutien
de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Mai 2017

Volume 19, numéro 4

Qui paiera pour les poursuites relativement à la situation du Centre sportif Alphonse-Desjardins (CSAD) ?

Le 12 avril dernier, Gabrielle Messier, présidente du Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy (CSN), Claudia Cousin, présidente du Syndicat de l'Enseignement des Vieilles-Forges (CSQ) et Jean Martineau président du Syndicat du personnel professionnel de l'Éducation du Cœur-du-Québec (CSQ) faisaient une intervention commune auprès du Conseil des commissaires suite aux poursuites intentées à la commission scolaire relativement à la situation du CSAD.



Le porte-parole, Jean Martineau, mentionnait d'entrée de jeu, la pertinence de la présence des 3 syndicats qui représentent l'ensemble des salariés aux services pédagogiques, administratifs et de soutien et pour qui une grande inquiétude s'est installée depuis 3 ans suite à l'ampleur des déficits du CSAD pour un projet qui devait être à coût nul.

L'annonce publique des deux dernières poursuites, soit par Michel Morin, ancien directeur général de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et par Jean-François Picard, ancien directeur général du CSAD, ajoute en inquiétudes et en questionnements qui risquent d'occasionner de frais supplémentaires importants à ceux déjà cumulés.

M. Martineau mentionnait que les salariés de la commission veulent connaître la vérité. Ils sont en perte de confiance envers les représentants de la commission qui ont la responsabilité d'une saine gestion des finances alors que l'on peine à maintenir les budgets suffisants pour la bonification des services et le développement de conditions qui assurent une qualité de vie au travail. Le silence actuel soulève le doute.

Les membres des syndicats n'ont qu'une seule préoccupation, c'est que la commission se distingue dans ses façons de rendre service aux élèves et par une organisation du travail qui manifeste la reconnaissance de la valeur, de l'autonomie et de la spécialisation de son personnel enseignant, professionnel et de soutien.

... suite à la page suivante



Syndicat du soutien scolaire du Chemin-du-Roy (CSN)
946, rue Saint-Paul, Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3
Téléphone : (819) 373-5473 Télécopie : (819) 373-2486
Courrier interne : École Saint-Paul
Courrier électronique : soutienCSN@cduroy.qc.ca
Site internet : www.soutienduroy.ca
Groupe Facebook : soutienduroy



M. Martineau rappelait aux commissaires qu'ils sont imputables des décisions qui ont été prises jadis et qui seront prises dans l'avenir. Il les invitait à la vigilance en ne cédant jamais à la tentation administrative de faire des économies dans les services aux élèves. De plus, ils devront se souvenir que les syndicats seront intraitables sur l'utilisation des règles budgétaires.

M. Martineau terminait l'intervention en appelant les commissaires au devoir de surveillance et en leur posant la question suivante : pouvez-vous nous indiquer dans quel poste budgétaire vous prenez l'argent pour éponger les frais encourus par le déficit accumulé, et où prendrez-vous l'argent supplémentaire pour la défense de la commission scolaire et des personnes visées par les dernières poursuites ?

Le président, Claude Lessard, a informé les syndicats que le déficit du CSAD, de même que les dépenses relatives aux poursuites sont pris dans un budget provenant des mesures

d'optimisation qui est versé par le Ministère, et que la commission fait tout ce qui est possible pour ne pas affecter les services aux élèves.

La directrice générale, Madame Corneau, se dit désolée de toute cette situation. Elle confirme les propos du président selon lesquels le Ministère autorise les déficits encourus par le CSAD ainsi que les dépenses pour les recours servant à récupérer des sommes du CSAD. Ces sommes seront épongées à même les mesures d'optimisation provenant du Ministère.

Elle mentionne également que le Vérificateur général du Québec reviendra vérifier si la commission a mis en marche toutes ses recommandations prévues dans ce dossier.

Elle indique que la commission ne fera pas de sortie dans les médias, mais qu'elle est disposée à recevoir les représentants syndicaux en séance privée.

Gabrielle Messier, présidente

Augmentation de salaire

Vous ne l'avez peut-être pas remarqué, mais le 1^{er} avril dernier, vous avez reçu une augmentation de salaire.

Cette augmentation de 1.75 % a été obtenue lors de la dernière négociation provinciale dont la

convention a été signée le 30 juin 2016.

La prochaine augmentation est prévue le 1^{er} avril 2018 et elle sera de 2%.

Odette Brûlé, secrétaire

Courrier du Roy : Journal officiel

Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy (CSN)



Responsable journal :
Odette Brûlé

Correction :
Pascale Dufresne



soutienduroy

946, rue Saint-Paul,
Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3
Téléphone : (819) 373-5473
Télécopie : (819) 373-2486

Courrier électronique : soutienCSN@cduroy.qc.ca
Courrier interne : École Saint-Paul
Site internet : www.soutienduroy.ca

Être bénévole au Camp Vol d'été Leucan-CSN comme Martine Gervais

La campagne de financement du Camp Vol d'été Leucan-CSN 2017 a été lancée au conseil confédéral de la CSN du 17 mars. Sous le thème *Safari en Afrique*, elle en est à sa 21^e édition.

La campagne Camp Vol d'été Leucan-CSN est née en 1996 à la suite des démarches d'une mère, conseillère syndicale à la CSN. Son jeune fils était décédé d'une tumeur cérébrale un an plus tôt. Depuis maintenant 21 ans, les campagnes de financement successives ont permis à plus de 10 000 enfants et à leurs parents de participer au camp. En outre, le camp a pu compter au fil des ans sur l'apport essentiel d'environ 120 personnes bénévoles, chaque année, dont une proportion importante provient de la CSN.

Jusqu'à maintenant, 3 483 713 \$ ont été amassés par des bénévoles afin d'offrir gratuitement à des milliers d'enfants atteints de cancer et à leur famille une semaine de purs loisirs et de bonheur dans un camp d'été adapté à leurs besoins.

Un total de 26 000 billets sont mis en vente au coût unitaire de 5 \$ auprès des syndiqué-es membres de la CSN. Ils sont disponibles sous forme de livrets dans toutes les fédérations et dans les conseils centraux régionaux. Le tirage des prix, d'une valeur totale de plus de 20 430 \$, aura lieu le 28 septembre prochain au Centre des congrès de Lévis. En outre, différentes activités de financement sont prévues dans les prochaines semaines.



Ma nièce Laurence a été atteinte d'un cancer à l'âge de 15 ans. Elle a pu bénéficier, avec ses parents et ses trois frères, durant deux étés, d'un séjour au camp Vol d'été Leucan-CSN. Les souvenirs qu'ils en gardent sont inoubliables. J'ai voulu faire ma minime contribution à Leucan pour rendre un peu ce qui avait été donné à ma nièce. L'été dernier, j'ai eu la chance de faire partie durant une semaine de cette merveilleuse équipe de bénévoles.

En bref le camp Vol d'été Leucan-CSN c'est :

- Le seul camp destiné spécifiquement aux enfants atteints de cancer et leur famille qu'ils soient nouvellement diagnostiqués, en traitement, en rémission, en récurrence ou guéris.
- Le choix entre 2 séjours d'une semaine à la fin juillet et au début d'août offert aux familles.
- 65 bénévoles présents à chaque semaine dont une équipe médicale disponible 24 h/24 composée de 2 médecins et 10 infirmiers(ères), 11 massothérapeutes, une équipe affectée à toute la technique du camp, ainsi qu'une quarantaine de moniteurs(trices) pour encadrer les jeunes et les parents et animer les activités.
- Près de 60 familles présentes au camp chaque semaine.
- Une thématique par année ainsi qu'une programmation variée et adaptée aux différents groupes d'âge.
Pour les familles de Leucan, ce camp est une opportunité de profiter de vraies vacances, d'oublier ne serait-ce qu'un instant la maladie. Il est adapté à leur réalité et à leurs besoins en offrant sur place une équipe médicale présente durant toute la durée du camp. Cette équipe peut administrer les traitements et les soins oncologiques aux enfants qui en ont besoin.

Le camp Vol d'été Leucan-CSN est récipiendaire de diverses certifications et accréditations :

- o Certification Or du programme Gold Ribbon Camp de la Children's Oncology Camping Association International (COCA-I) soulignant l'excellence des pratiques, des règles et des procédures du Camp
- o Camp accrédité par l'Association canadienne des camps pédiatriques en oncologie (ACCPO) – membre Gold Star en raison de ses bonnes pratiques
- o Certifié par l'Association des camps du Québec (ACQ) et récipiendaire du prix Coup de chapeau des membres

J'ai trouvé au camp Vol d'été Leucan-CSN une grande famille de bénévoles entièrement dévouée à la cause des enfants atteints d'un cancer. J'y ai vécu aussi toute une gamme d'émotions. J'ai hâte d'y retourner en juillet pour revivre à nouveau la magie du camp Vol d'été Leucan-CSN. Si vous désirez aussi faire partie de l'équipe du camp, le processus de recrutement des bénévoles pour l'édition 2017 du Camp Vol d'été Leucan-CSN est en cours depuis le mois mars.

Prérequis pour être bénévole au Camp

- Être âgé de 19 ans ou plus.
- Posséder de l'expérience auprès des enfants ou en animation (un atout pour les moniteurs).
- Satisfaire aux exigences d'une entrevue de sélection.
- Se soumettre à une enquête sur les antécédents judiciaires.
- Participer au précamp.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec la personne responsable du recrutement : 514 731-3696, poste 230 (sans-frais au 1 800 361-9643)

ginette.trudel@leucan.qc.ca

Pour terminer, voici le témoignage d'une famille Leucan :

« C'est incroyable comment le camp nous est cher à tous. Il est le moment fort de l'année pour beaucoup de familles. Il est porteur de joie, d'espoir, de relâchement, de tendresse et propage l'amour en tissant des liens entre les familles. Le sentiment d'appartenance est à son plus haut. »

Isabelle et Alain, parents de Gabriel, Daniel, Justine, Alexianne et Louis, famille membre de Leucan

Martine Gervais, vice-présidente

SAFARI EN AFRIQUE

ENSEMBLE
DEPUIS
PLUS DE
20 ANS



CAMP VOL D'ÉTÉ LEUCAN CSN - 2017

Un nouveau membre dans la famille!



Léane, née le 16 novembre 2016, fille de **Émilie Labissonnière**, éducatrice en service de garde à l'école Champs et Marées, Édifice Champlain.

Mouvement de personnel 2016-2017				
affichage	Classe d'emplois	Heures/semaine	Établissement	Détenteur/ Détentrice
RH-S 08	Secrétaire d'école	35 h 00	Versant-de-la-Batiscan (St-Charles et St-Gabriel)	Élodie Trudel
RH-S 09	Tech. informatique, cl. princ.	35 h 00	Service informatique	Francis Dostaler
RH-S 10	Secrétaire	35 h 00	Centre d'éducation des adultes	Johanne Vallières
RH-S 11	Ouvrier certifié d'entretien	38 h 45	Ress. matérielles	Guillaume Côté
RH-S 12	Secrétaire de gestion	35 h 00	L'Escale	Patricia Noël
RH-S 13	Appariteur	35 h 00	Qualitech	À venir
RH-S 14	Opérateur en informatique, Classe Principale	35 h 00	Service de l'informatique Académie les Estacades	François-Maxime Blais
RH-S 15	Secrétaire d'école	35 h 00	Champs-et-Marées	Emmanuelle Garceau-Sinotte
RH-S 16	Secrétaire d'école	30 h 00	École intégrée des Forges	Laurie Baran
RH-S 17	Opérateur en info classe 1	35 h 00	CEA (60%) Estacades (40%)	Annulé
RH-S 18	Concierge, classe 2	38 h 45	École de Musique Jacques-Héту	Aucune candidature
RH-S 19	Appariteur	35 h 00	CFP Bel-Avenir	Jonathan Plante
RH-S 20	Concierge, classe 2	38 h 45	Primaire Louiseville	Aucune candidature

BONNE RETRAITE

Lise Laroche

Agente de bureau, classe principale
École secondaire Chavigny

Robert Guilbert

Opérateur en imprimerie
Centre de formation professionnelle Bel avenir



Les affichages et les emplois temporaires

Chaque année, la commission place en affichage pendant 5 jours ouvrables, les postes qui sont vacants. Vous pouvez les consulter sur son site web, dans le bouton EMPLOI (www.csduroy.qc.ca).

Pour postuler, vous devez faire parvenir votre curriculum vitae avec TOUS vos diplômes et attestations à la personne indiquée sur l'affichage.



N'oubliez pas que pour obtenir un poste, vous devez avoir réussi votre test de français ou avoir un rendez-vous pour le passer.

Si vous souhaitez occuper un emploi temporaire soit un remplacement ou un surcroît de travail, vous devez soumettre une demande différente d'un affichage. Vous devez fournir là aussi votre curriculum vitae et TOUS les diplômes et attestations, si vous voulez qu'ils soient reconnus au niveau de votre paie.

Pour obtenir toute information sur les affichages ou comment obtenir un remplacement ou un surcroît de travail, vous adressez à votre syndicat par téléphone au 819-373-5473 ou par courriel au soutienCSN@csduroy.qc.ca

Odette Brûlé, secrétaire

Le test de français : un incontournable

La commission scolaire s'est munie d'une politique de dotation du personnel dans laquelle il y a des règles qui sont importantes pour vous, qui souhaitez un jour, avoir un poste et devenir une personne salariée régulière.

- Si vous êtes une nouvelle personne embauchée à la commission scolaire pour faire des remplacements;
- Si vous êtes sur la liste de priorité d'embauche.

VOUS DEVEZ PASSER VOTRE TEST DE FRANÇAIS

- Et si vous voulez obtenir un poste régulier ?

VOTRE TEST DE FRANÇAIS DOIT ÊTRE RÉUSSI

Nous vous recommandons d'aller passer votre test de français le plus rapidement possible, car l'employeur pourrait vous refuser un poste seulement parce que vous n'avez pas passé et réussi votre test de français.

Il est temps d'y aller, avant les affichages et les mouvements de personnel du mois d'août où il y aura des postes disponibles lors des séances d'affectation en adaptation scolaire et en service de garde.

Pour le test de français, vous devez vous présenter au secrétariat du Centre d'éducation des adultes situé au 3750, rue Jean-Bourdon, au 2^e étage. Vous devrez remplir un formulaire d'inscription, planifier le rendez-vous de l'examen et payer les frais de 25\$ en argent comptant ou par Interac.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer directement au Centre d'éducation des adultes au 819-379-8714 poste 7409.

En cas d'échec, une reprise est possible selon certaines conditions.

Si vous souhaitez faire une révision avant d'aller passer l'examen, nous prêtons au bureau du syndicat (avec un dépôt de 20\$ en argent comptant) un livre d'exercices vous permettant de bien vous préparer à l'examen.



Pour votre information, nous prévoyons organiser un perfectionnement de français à l'automne. Surveillez vos courriels et le babillard de votre établissement.

Gabrielle Messier, présidente

Calcul de votre échelon

Détermination de votre échelon

Le salaire que vous recevez est basé sur votre **scolarité** et votre **expérience**, c'est ce qui détermine à quel échelon vous serez payé.

L'échelon 1 est attribué à la personne qui répond exactement à la scolarité et à l'expérience prévues au plan de classification. Vous pouvez consulter le plan de classification à l'adresse suivante :

<http://soutienduroy.ca/syndicat/uploads/2014/03/planclassificationCPNCF2011.pdf>

Si vous avez plus d'**expérience** que ce qui est demandé dans la classe d'emploi que vous détenez, vous pouvez la faire reconnaître lors de votre embauche. Vous devez alors fournir au Service des ressources humaines, un document provenant de l'employeur où vous avez acquis votre expérience. Ce document doit indiquer les tâches effectuées dans cet emploi de même que le nombre d'heures que vous avez travaillées.

Si vous avez une **scolarité** supérieure à ce qui est spécifié dans le plan de classification, et que cette expérience est pertinente aux tâches que vous effectuez, alors vous pouvez aussi demander un ajustement de votre salaire en fournissant vos diplômes en même temps que votre demande.

Changement d'échelon

Si vous êtes une **personne salariée régulière** (personne détenant un poste), vous changerez d'échelon chaque année en janvier ou en juillet, dépendant de la date où vous avez obtenu votre premier poste, et ce, tant que vous n'avez pas atteint le maximum.

Si vous êtes une **personne salariée temporaire**, vous changerez d'échelon soit en janvier ou en juillet chaque fois que vous aurez travaillé 1820 heures.

Vérifier bien si vous avez changé d'échelon au moment prévu. Si vous n'avez pas changé, au moment opportun, la commission ne rétroagira que 30 jours à partir du moment où vous lui aurez signifié.

N'hésitez surtout pas pour appeler au bureau du syndicat si vous avez des doutes, nous vous aiderons à mieux y voir clair.



Odette Brûlé, secrétaire

Les séances d'affectation

Secteur général au centre administratif

29 mai 2017 à 15 h 30: secrétaires d'école
2 juin 2017 à 13 h 30: opérateurs en inform.
2 juin 2017 à 14 h 00 : ouvriers certifiés entr.

2 juin 2017 à 15 h 00 : Tech. travaux pratiques
2 juin 2017 à 15 h 30 : Tech en documentation

Secteur service de garde à l'école Chavigny à 8 h 30

29 juin 2017: Postes réguliers
18 août 2017 : postes résiduels
et remplacements pour l'année

Secteur adaptation scolaire à l'école Chavigny à 8 h 30

14 août 2017 : postes réguliers
17 août 2017 : postes résiduels
21 août 2017 : remplacements offerts à la LPE

17 mai : Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Au Québec, c'est en 2003 que pour la première fois, une journée fut consacrée à la lutte contre l'homophobie. Cette idée s'est tracée un chemin à travers le monde et en 2005, le 17 mai devenant la JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE.

Cette journée a pour but de promouvoir des actions de sensibilisation et de prévention pour lutter contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie.

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis le temps où l'homosexualité faisait partie de la liste des maladies mentales, mais il reste encore tellement de chemin à parcourir pour que les personnes qui s'identifient ainsi ne soient plus rejetées et même violentées.

« Le terme homophobie apparut dans les années 1970 vient de « homo » abréviation de « homosexuel », et de « phobie », du grec qui signifie crainte. Il désigne les manifestations de mépris, rejet, et haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. »¹

« Est ainsi homophobe toute organisation ou individu rejetant l'homosexualité et les homosexuel-les, et ne leur reconnaît pas les mêmes droits qu'aux hétérosexuel-les. L'homophobie est donc un rejet de la différence au même titre que la xénophobie, le sexisme, la discrimination sociale liée aux croyances religieuses, aux handicaps, etc. »¹

En 2017, il est encore fréquent de côtoyer des personnes qui vivent de la difficulté parce qu'elles sont homosexuelles ou lesbiennes. En cette journée du 17 mai, faisons un pas de plus pour que ces personnes aient la même place que les autres dans notre société qui se dit souvent égalitaire.

Pascale Dufresne,
Vice-présidente



¹ Site WEB SOS Homophobie : <https://www.sos-homophobie.org/definitions/homophobie>

La nouvelle liste de priorité d'embauche (LPE)

La mise à jour de la liste de priorité d'embauche a été effectuée à la fin mars afin de produire la liste préliminaire. Vous avez jusqu'au 26 mai prochain pour signifier à la commission que vous voulez vous inscrire dans une classe connexe ou apporter d'autres corrections.

Dès que la commission aura fait les corrections, elle publiera la liste de priorité d'embauche officielle qu'elle place habituellement sur le portail dans l'onglet Applications et services sous la rubrique Ressources humaines.

À noter que la LPE vous permet d'être appelé par rang en priorité dans la classe d'emplois où vous êtes inscrit pour les remplacements ou les surcroits de travail de 31 jours ou plus.

De plus, elle vous donne une priorité par ancienneté lors des affichages dans les classes d'emplois où vous êtes inscrits.

Odette Brûlé
Secrétaire

28 septembre 2017 : Journée du personnel de soutien

Comme chaque année, le dernier jeudi de septembre est la Journée du personnel de soutien et votre syndicat tient à souligner cette journée importante.

L'an dernier, votre syndicat avait organisé une soirée au Cabaret Le Tapis rouge et animée presque entièrement par les talents de personnes provenant du personnel de soutien.

Les personnes qui ont participé à cette soirée, autant les artistes que les spectateurs ont bien apprécié leur soirée qu'elles ont qualifié de rassembleuse

Cette année, votre syndicat souhaite récidiver. Nous avons tellement de talents chez nous et nous souhaitons les apprécier à leur juste valeur.

Dès maintenant, réservez votre soirée du 28 septembre pour y participer. Et si vous avez un talent, communiquez avec nous pour que nous puissions mettre votre numéro à notre programme.

Vous pouvez aussi vous mettre en groupe et représenter votre école ou votre service de garde et préparer un numéro de danse, d'humour ou autre pour nous divertir.

Vous êtes un artiste (musique, chant, danse, humour, ou cirque) ou un groupe : appelez-nous et nous vous inscrirons parmi nos artistes invités.



Promotion 2017 : Microprogramme en service de garde

C'est à la session d'hiver que les personnes inscrites au Microprogramme en accompagnement du personnel éducatif en service de garde ont complété leur dernier cours les menant à leur diplôme.

Beaucoup de travail et d'efforts déployés tout au long de cette formation au cours de laquelle, chaque personne a complété son coffre à outils afin de mieux accompagner les membres de son équipe du service de garde.

Les personnes suivantes qui ont terminé avec succès leurs études :

Sonia Belle-Isle

Andrée Hallé

Susie Néron

Nathalie St-Germain

Dominique Côté

Pascale Jutras

Annie Rodrigue

Félicitations à chacune pour cette belle réussite!

Gabrielle Messier, présidente

Assemblée générale



Quand : 31 mai 2017 à 18 h 30

Où : Salon Denis Brûlé
École secondaire Chavigny
365, rue Chavigny
Trois-Rivières

Suite à la décision de l'employeur de briser la table de négociation, une assemblée générale est nécessaire pour prendre position sur la suite des événements.

Lors de cette rencontre, il y aura la présentation du bilan des négociations ainsi que les options possibles afin de vous permettre d'exprimer votre opinion sur le choix des conditions de travail souhaitées.

Venez en grand nombre pour voter et ainsi prendre une décision claire à transmettre à l'employeur.

Odette Brûlé, secrétaire